



# Regards

sur *Flourens*



n° **31**

Novembre  
2010

Magazine d'informations municipales

# Le mot du Maire



Que l'on soit enseignant, parent, élève ou étudiant, la rentrée scolaire est toujours le point de départ d'une nouvelle aventure au bout de laquelle on sera plus riche de connaissances, d'amitiés, de défis relevés, de succès à fêter et d'échecs à oublier.

À Flourens, la rentrée scolaire de cette année est marquée par la mise à disposition complète de la nouvelle école élémentaire pour l'équipe pédagogique.

Après des aléas divers et variés le projet est enfin terminé ! Nous remercions les enseignants, les éducateurs, les parents et les enfants pour la compréhension et la patience dont ils ont fait preuve durant cette période de transition difficile en termes de logistique.

Vous connaissez tout l'intérêt que nous portons au fonctionnement et aux équipements de nos écoles : ce nouveau projet en est l'exemple parfait.

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons agir afin que tous nos enfants y vivent heureux et partagent le plaisir d'apprendre.

Didier Cortes, Maire

## Regards sur Flourens

Contact mairie  
mairie@flourens.fr  
info-comm@flourens.fr  
05 61 83 60 19  
site : www.flourens.fr

Comité éditorial  
Rudolphe Bert  
Anne-Lise Camus  
Didier Fériel  
Marie-Claire Labédan  
Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation  
MicroSophia Communication  
05 62 71 01 26

## Point Internet

La municipalité de Flourens a décidé de mettre à la disposition du public un ordinateur avec accès Internet gratuit, disponible en libre-service, du lundi au vendredi, pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Les habitants de Flourens qui ne sont pas équipés d'un accès à Internet à leur domicile, ou les visiteurs de passage pourront accéder à Internet facilement et gratuitement ; ils pourront ainsi gérer leurs démarches administratives ou effectuer diverses recherches.

La borne Internet comprend un ordinateur, relié à une imprimante. L'impression de documents sera par contre facturée au tarif en vigueur des photocopies.

Toutes les questions d'usage ne sont pas encore complètement réglées et nous travaillons à l'élaboration d'un règlement

d'utilisation.

La mise en service sera effective à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010.

L'utilisation de la borne et la satisfaction des utilisateurs seront évaluées après quelques mois de service.

Cette initiative contribue à l'innovation et au maintien des services pour un public le plus large possible.



# Les emplois saisonniers

Comme tous les ans à la même époque la Municipalité a mis en place pour l'été son programme d'embauches d'emplois saisonniers. Ce programme était ouvert aux personnes âgées de 16 à 26 ans.

L'objectif de ce programme est double : renforcer l'équipe technique réduite à cette époque de l'année et intégrer les jeunes recrutés dans la vie de notre commune.

Cette année la période d'embauche s'est étalée du 21 juin au 27 août, à raison de périodes deux semaines.

Suite aux nombreuses candidatures ce sont treize candidats qui ont été retenus pour 2010, avec pour critères de sélection : volet social, antériorité de la demande, âge.

L'éventail des travaux proposés cette année était très large :

nettoyage des piétonniers, des courts de tennis, du parvis de la Mairie, des tables de la salle des fêtes et des rayonnages de la bibliothèque, peinture des panneaux d'affichage municipaux, de la rampe métallique du club-house de football, de la grille de séparation des deux cours de l'école élémentaire, désherbage de la rocaille du club-house de football, participation au déménagement et emménagement des classes, le tout en aidant au quotidien les employés du service technique.

Merci aux Lionel, à Juliette, Laure, Julien, Clémentine, Manon, Emily, Thomas, Kenny, Victoria, Mattias et Christopher pour leur engagement et la qualité de leur prestation.

Merci aussi à Alain Noël pour sa participation à l'encadrement de ces jeunes.

## Police montée...

Notre policier municipal est doté depuis peu d'un magnifique coursier à deux roues, parfaitement économique en énergie, qui lui permettra de circuler plus facilement tout autour du lac. De même, la distribution d'informations municipales en porte à porte sera facilitée et ce ne sont pas quelques côtes dans le village qui lui feront peur !



# Réflexe face aux hyménoptères

Chaque année et surtout pendant l'été, les hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons, etc.) se multiplient et essaient.

D'où la prolifération des nids un peu partout en Haute-Garonne, malheureusement Flourens n'y échappe pas.

La présence de nids de ces différentes espèces suscite souvent des craintes pour nos concitoyens.

- Concernant les essaims d'abeilles, n'hésitez pas à contacter en priorité un apiculteur qui les récupérera le plus souvent.
- Quand aux autres nids de guêpes, de frelons et frelons asiatiques, les Sapeurs Pompiers n'interviennent qu'en cas d'Urgence (par Urgence, on entend risque immédiat pour les personnes) ou en cas de carence des sociétés privées (dans ce cas leur intervention est facturée).



Donc le premier réflexe des administrés confrontés à ce genre de problème doit être le recours aux sociétés privées (pour information, la liste des entreprises spécialisées se trouve à la rubrique désinsectisation dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique).

Pour compléter ces informations, la Mairie, la Préfecture et les Sapeurs Pompiers seront toujours là pour vous renseigner.



La Police Municipale  
Rachid BOUHAMID

# Compte-Rendu des



## Conseil du 1<sup>er</sup> juillet 2010

1. Lecture et approbation du PV de la séance du 29 avril 2010

➡ Voté à l'unanimité.

2. Approbation du programme et du financement d'éclairage public pour le giratoire RD826/RD1

- Le SDEHG a fait une proposition de programme et de financement pour l'éclairage public du giratoire RD826/RD1. Le montant des travaux s'élève à 87 718 € TTC. Le SDEHG prend à sa charge une partie du financement. Il reste à la charge de la commune 25 402 €. Cette somme est éligible à une subvention du CG31.

➡ Le programme et le financement sont votés à l'unanimité des présents.

3. Demande de subvention auprès du CG31 pour le programme d'éclairage public pour le giratoire RD826/RD1

- La commune demande auprès du CG31 une subvention pour la part lui restant à sa charge dans le cadre du programme d'éclairage public du giratoire RD826/RD1.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

4. Vente de parcelles communales au profit du CG31

- Dans le cadre du projet d'élargissement de la RD64, le CG31 a demandé à la commune la cession des parcelles communales ZK 97 de 183 m<sup>2</sup> et ZK 98 de 587 m<sup>2</sup> pour l'euro symbolique.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

5. Choix de l'entreprise pour la création de l'aire de jeux

- Conformément au code des marchés publics la commune a lancé une consultation pour la création d'une aire de jeux pour enfants au bord du lac.

Deux entreprises ont répondu :

- Loisirs diffusion : 10 923 € H.T.
- Proludic : 18 250 € H.T.

- Après étude des dossiers il s'avère que celui de Loisirs diffusion n'est pas complet. Par ailleurs une consultation a été lancée pour la création de la plateforme.

Trois entreprises ont répondu :

- Loisirs diffusion : gravier (7 800 € H.T.), sol souple (18 947 € H.T.)
- Proludic : gravier (10 054 € H.T.), sol souple (14 130 € H.T.)
- SJC : gravier (10 055 € H.T.), sol souple (9 450 € H.T.)

- Après analyse le conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise Proludic pour la création de l'aire de jeux et l'entreprise SJC pour la création de la plateforme en sol souple.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

6. Demande de subventions auprès du CG31 pour la création de l'aire de jeux

- La commune demande auprès du CG31 une subvention pour la création d'une aire de jeux au bord du lac et la création de la plateforme en sol souple.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

# conseils municipaux

## 7. Choix de l'entreprise pour la réfection des toilettes publiques

- Conformément au code des marchés publics la commune a lancé une consultation pour la réfection des toilettes publiques du bord du lac. Une entreprise a répondu :  
- SAGELEC : 22 905 € H.T.

Le conseil municipal a retenu cette entreprise.  
➡ Voté à l'unanimité des présents.

## 8. Demande de subventions auprès du CG31 pour la réfection des toilettes publiques

- La commune demande auprès du CG31 une subvention pour la réfection des toilettes publiques du bord du lac.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

## 9. Choix de l'entreprise pour la rénovation du parcours de santé

- Conformément au code des marchés publics la commune a lancé une consultation pour la rénovation du parcours de santé du bord du lac. Trois entreprises ont répondu :  
- EMRODIS : 5 347 € H.T.  
- MATECO : 3 965 € H.T. (dossier incomplet)  
- ESAT LE VIGNALIS : 4 703 € H.T.

Le conseil municipal a choisi l'ESAT LE VIGNALIS.  
➡ Voté à l'unanimité des présents.

## 10. Demande de subventions auprès du CG31 pour la rénovation du parcours de santé

- La commune demande auprès du CG31 une

subvention pour la rénovation du parcours de santé du bord du lac.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

## 11. Choix du bureau d'études pour la mission SPS pour le giratoire RD826/RD1

- Conformément au code des marchés publics la commune a lancé une consultation pour une mission SPS pour la création du giratoire RD826/RD1. Trois bureaux d'études ont répondu :  
- BECS : 1 390,25 € H.T.  
- VERITAS : 1 248 € H.T.  
- APAVE : 2 065 € H.T.

Le conseil municipal a choisi le BE VERITAS.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

## 12. Convention avec SMTC-Tisséo

- Une convention a été signée avec l'autorité organisatrice des transports publics (SMTS - Tisséo) concernant les modalités de financement des travaux pour l'accessibilité des points d'arrêt. Cette convention est signée jusqu'en 2013.

## 13. Vente d'un lot dans la zone d'activités

- La commune a reçu une demande d'achat pour le dernier lot en vente dans la zone d'activité.

Le conseil municipal a décidé de vendre ce lot d'une superficie de 2 500 m<sup>2</sup> pour un montant de 75 000 € (soit 30 € le m<sup>2</sup>) à la société Parquet Net.

➡ Voté à l'unanimité des présents.

## Conseil du 20 juillet 2010

### 1. Lecture et approbation du PV de la séance du 01/07/2010

➡ Le PV a été approuvé à l'unanimité des présents.

### 2. Choix de la société pour la fourniture des repas pour les écoles et les centres de loisirs

- Afin d'assurer la restauration scolaire pour l'année scolaire 2009-2010, la municipalité a émis une consultation vers trois entreprises : SA Récapé, Compas Group, Ansamble Midi Gastronomie.

- Les trois sociétés ont répondu et la commission propose de retenir la société Ansamble Midi Gastronomie pour les menus « Labellisé » et « Bio »

pour des tarifs respectifs de 2,47 € (contre 2,48 € en 2009) et un tarif identique pour les 12 menus bio annuels (2,47 € contre 3,59 € en 2009).

➡ Le conseil municipal, à l'unanimité, retient ce choix.

### 3. Fixation du prix du repas de la cantine pour l'année 2010-2011

- La commission propose de conserver le prix du repas par enfant au même taux que les années antérieures soit 2,60 € (depuis 2005).

- La différence de prix avec le coût payé au prestataire (Ansamble Midi Gastronomie) couvre les frais de personnels, d'encadrements...

#### 4. Fixation des tarifs CLAE, CLSH pour l'année 2010 (jusqu'au 31/12/2010)

- Concernant le CLAE : les tarifs du CLAE sont maintenus au même montant qu'en 2009-2010.

- ✓ 8,50 € pour 1 à 2 jours par mois
  - CLAE du matin 7 h 30 - 9 h
  - CLAE du soir 16 h 45 - 18 h 30
- ✓ 13 € pour plus de 2 jours par mois
  - CLAE du matin 7 h 30 - 9 h
  - CLAE du soir 16 h 45 - 18 h 30
- ✓ Les tarifs sont dégressifs pour les familles nombreuses (-10 % par enfant supplémentaire).
- ✓ La période entre 12 et 14 heures est gratuite.



- Concernant le CLSH : le tarif mensuel est de 19 € par enfant pour les mercredis (7 € pour les mercredis à la carte).

- ✓ Les tarifs sont dégressifs pour les familles nombreuses (-10 % par enfant supplémentaire).
- ✓ Pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël et d'août (fermeture annuelle), le tarif est de 12 € à la journée et 8 € par demi-journée.

- Pour les enfants de la commune de Mons, dans le cadre de la convention établie entre les communes, pendant les périodes scolaires est

fixée comme suit :

- La journée 21 € la journée ;
- La demi-journée 11 € ;
- Les mercredis : 21 € mensuel.

#### 5. Demande subvention auprès du CG31 pour la réalisation des trottoirs sur le giratoire RD826/RD1

- Des trottoirs vont être créés autour du giratoire du RD826/RD1 afin de faciliter l'accès aux arrêts de bus et au centre commercial.

- Le montant estimé des travaux pour la réalisation de ces aménagements est de 27 090,00 € HT. Une subvention va être demandée au Conseil Général.

➔ Le conseil municipal, à l'unanimité, vote cette demande.

#### 6. Questions diverses

- Les tarifs des sorties/séjours du Centre Animation Jeunesse sont fixés comme suit :

- Sortie Bouconne 5 €
- Musée 2 €
- Parc des argoulets 2 €
- Parc de la préhistoire 7 €
- Sortie Saint-Sardos 350 €

- Le tarif d'adhésion au CAJ est fixé à 13 € annuel (coût d'assurance).

- Pour l'année 2010-2011, on propose d'ouvrir, si besoin, 8 postes d'emplois saisonniers pour répondre aux besoins du Centre de Loisirs.

#### Divers

La fin des travaux pour le giratoire RD826/RD1 est prévue pour fin septembre.

#### Centre commercial

Le giratoire qui permet l'accès au magasin est terminé et le gérant du magasin est aujourd'hui en mesure d'annoncer la date d'ouverture. Le magasin ouvrira ses portes le mercredi 10 novembre 2010. Avec les horaires d'ouverture suivants : du lundi au samedi de 9h à 19h 30 et le vendredi jusqu'à 20h.



## Conseil du 30 septembre 2010

### 1. Lecture et approbation du PV du 20 juillet 2010

➡ Voté à l'unanimité.

### 2. Détermination du montant de l'augmen- tation de la VLC (valeur locative cadastrale)

Taux: 0,35 €.

➡ Voté à l'unanimité.

Remarque: dans le SCOT, les pixels demandés pour la commune n'ont pas été attribués.

### 3. Détermination du montant du PUP (Projet Urbain Partenarial)

• Financement du giratoire :

- ✓ Délibération de principe qui autorise la mai-  
rie à signer une convention avec SCI Hellau.
- ✓ PUP

• Dépense 451 883 € - emprunt 349 993 €  
➡ 101 890 € pour le financement SCI Hellau  
dans le cadre du PUP.

• Taux d'exonération de la TLE :  
➡ voté à l'unanimité.

• Modification des heures de 2 postes d'adjoint  
technique de 2<sup>e</sup> classe :  
Madame Pradel 11 h et Madame Carrere 26 h.  
Voté à l'unanimité.

• Emprunt giratoire RD826 :  
Crédit Agricole : annuité 28 916,42 € + frais  
175 €.  
➡ Voté à l'unanimité.

• Emprunt groupe scolaire

Crédit Agricole : annuité 12 299,44 € + frais  
75 €.

➡ Voté à l'unanimité.

• Marché de Noël du 28 novembre 2010.

- 20 € emplacement de 2,4 m

- 30 € emplacement de 3,60 m

➡ Voté à l'unanimité.

• Repas de Noël du 12 décembre 2010 avec or-  
chestre :

Sont invités les plus de 60 ans.

Boîtes de bonbons pour les + de 80 ans.

• Vœux des employés : 17 décembre à 19 h dans  
le hall de la salle des fêtes.

• Point Internet : un règlement et cahier d'utili-  
sation sont prévus avec le nom et la date  
pour les impressions : tarif de 0,30 € pour A4 et  
0,35 € pour A3.

➡ Voté à l'unanimité.

• Inauguration du chemin « L'arbre à portée de  
main » le 18 novembre 2010 à 15 h.  
Subvention accordée par le Conseil Général.

• Aire de jeux : accusé de réception de la de-  
mande de subvention du Conseil Général.

• Achat d'un compresseur pour le nettoyeur à  
pression.

## Accompagnement été 2010

Dans son rôle de prévention Rachid BOUHAMID policier municipal rencontre régulièrement les personnes âgées, seules ou en difficulté, de notre village et cela avec beaucoup de gentillesse, de dévouement et d'efficacité.

Depuis l'été 2008 les élus, membres de la commission « services à la personne » ont décidé de maintenir un contact avec les personnes qui le désiraient, pendant les congés du policier municipal. Des visites hebdomadaires ou contacts téléphoniques ont permis aux élus de rencontrer des anciens, mémoires vivantes de notre village, de les rassurer pendant ces périodes d'été où la famille et les voisins sont en vacances et en l'absence d'activités



associatives, afin d'atténuer une solitude parfois lourde à vivre.

Une rencontre a été organisée le mercredi 29 septembre 2010 avec ces personnes autour d'un goûter, à la mairie, afin de prolonger ces rencontres qui ont été pour les élus des moments privilégiés de partage, des contacts intéressants et très enrichissants.

# 3 ans de travaux sur le

Aménagements de sécurité sur les voiries communales (2010)  
ralentisseur chemin Lalie Cisarol  
ralentisseurs chemin de la Madeleine  
sécurisation du carrefour « Chêne Vert »  
34 009,25 € TTC (amendes de pouce)

Création d'arrêts de bus chemin du Vignalis et chemin de la Madeleine (2010)  
17 797,05 € TTC (Tisséo)



Création de trottoirs chemin du Vignalis (2010)  
68 405,10 € TTC (marché trottoirs)



Aménagement du chemin du Vignalis (2010)  
couche de roulement, bordures et caniveaux,  
assainissement pluvial  
188 854,17 € TTC (pool routier)

Aménagement du chemin de la Madeleine et de l'impasse de la Madeleine (2010)  
couche de roulement, curage des fossés  
46 252,36 € TTC (pool routier)

Réfection de l'impasse des Cyprès (2008)  
reprofilage, enduit superficiel  
4 800,53 € TTC (pool routier)

Entretien ponctuel des voiries communales dans le cadre du pool routier



Pool routier : travaux réalisés à travers le syndicat de voirie et subventionnés à 41,25 % du montant HT par le Conseil Général  
Amendes de pouce : travaux mise de sécurité subventionné à 40 % du montant HT par l'État  
Trottoirs : travaux de réfection ou de création de trottoirs subventionnés à 50 % du montant HT par le Conseil Général  
Tisséo : travaux spécifiques aux transports publics pris en charge en totalité par Tisséo



# s voiries de la commune



Aménagement de l'avenue de la Digue et l'avenue du Lac (2008)  
sécurisation du carrefour couche de roulement,  
création de stationnement  
40 490,91 € TTC (pool routier)



Création de trottoirs rue Pasteille (2009)  
et refectons ponctuelles quartier sud du lac  
100 000 € TTC (marché trottoirs)

Aménagement du carrefour giratoire RD826/ RD1  
remblais, structures de chaussée, bordures caniveaux,  
trottoirs, signalisation, éclairage public  
400 455 € TTC (commune)

Aménagement de la rue du Collège (2008-2009)  
sécurisation des carrefours, couche de roulement,  
création de stationnement  
241 304,73 € TTC (pool routier)

Réfection du chemin de Pechauriole (2008)  
reprofilage, enduit superficiel  
15 514,58 € TTC (pool routier)



Divers travaux d'assainissement pluvial sur la voirie communale  
ont été effectués dans le cadre du pool routier

# Sortie pour l'école maternelle

Sortie du mardi 25 mai 2010  
de l'école maternelle de Flourens à Animaparc, 31330 Burgaud

Beaucoup d'effervescence ce matin-là dans la petite école, les casquettes, les sacs, la distribution des badges avec le nom de l'enfant et le numéro d'urgence pour appeler la directrice. Puis trois par trois, chaque petit groupe accompagné d'une maîtresse, d'une ATSEM ou d'une maman, nous rejoignons les bus.

Le voyage vers Grenade a été paisible, puis l'arrivée nous a réservé une belle surprise.

Un parc splendide, dans une forêt bien ombragée nous attend. Après l'arrêt toilette et l'installation des sacs à dos dans l'espace pique-nique, bien aménagé, chaque classe prend son indépendance et forme un groupe. On entend alors une petite voix « maîtresse c'est maintenant qu'on mange ? Parce que tu sais j'ai des chips ! » Il faut expliquer qu'il n'est que dix heures. Que le pique-nique sera pour plus tard...

Le directeur d'Animaparc nous prend en charge, il est très gentil et très à l'écoute des questions des enfants ou des accompagnatrices, il distribue largement du grain aux enfants pour aller nourrir les chèvres, les moutons, les lapins, les cochons d'Inde, les lamas et les autres animaux qui vivent dans des enclos bien aménagés.

Les sangliers en pleine forme et le cochon qui prend avec délice son bain de boue retiennent l'attention des petits. Qu'ils sont sales ! Cris de joie... le cochon répond d'un grognement : les présentations sont faites !



Nous voyons une toute petite chèvre de quelques jours avec sa maman, des buffles, des ânes, des lapins-béliers que nous pouvons caresser et câliner. On nous a donné des carottes à leur distribuer.

Plus loin des poules frisées et un beau faisan doré, un paon bleu, des oies... une cane qui couve.

Les petits sont ravis de donner des granulés, de jeter du pain aux ânes et de pouvoir gratter la tête du bouc qui est « un brave gars » nous dit le directeur qui l'a baptisé d'un nom de peluche malgré ses grandes cornes. Du reste il connaît bien les goûts et les manies de ses bêtes : dans un vaste enclos il y a deux seaux d'eau devant le grillage : « ce grand caprin exotique noir et frisé adore mettre ses deux pattes avant dans l'eau en se faisant admirer alors on lui met deux seaux d'eau fraîche ». Il a un nom de poupon... À côté « Doliprane » le bélier blanc essaie d'attirer l'attention et y parvient.

Chacun est attentif aux trois petits qui lui sont confiés, les maîtresses et ATSEM qui les connaissent bien veillent du coin de l'œil quand même aux plus téméraires qui pourraient se mélanger aux autres enfants d'une école de Toulouse qui commence la visite, mais l'espace est très grand on ne se gêne pas.

Nous rejoignons ensuite le coin pique-nique après nous être lavés les mains car de nombreux animaux apprivoisés nous ont léché les doigts. On s'y rejoint avec les autres classes.

Régal de sandwiches et de chips... de déjeuner dehors sous les arbres...

Après le déjeuner on va faire un tour en train... autant qu'on veut le voyage est libre !

Infos





Pour notre groupe-classe ensuite il y a eu l'atelier des « traces d'animaux ». L'animatrice nous distribue de la terre glaise et on reconnaît des moulages de pattes d'oiseaux, de bêtes sauvages, de bêtes du parc, d'animaux domestiques. On partage les empreintes et chaque enfant fait un moulage : « tiens les hérissons ça a des petites mains presque comme nous ! » mais il fait chaud et les plus petits sont ensommeillés...



Quelle ambiance sympathique se dégage du personnel familial de ce parc qui visiblement aime son travail et les petits.

Le directeur en faisant marcher un manège nous explique comment il a monté ce parc avec sa famille : il était exploitant agricole et il a eu des demandes de touristes pour visiter ses élevages, sa basse-cour et sa ferme. Après un été de mévente de son champ de melons, cela lui a donné des idées... De plus la Bisonnerie toute proche a fermé et il a pu reprendre des bêtes. Quelle belle journée nous avons passé.

Merci à Anne qui veillait et organisait, à toutes les maîtresses attentives, aux ATSEM dévouées et joyeuses, aux mamans accompagnatrices, merci pour cette joie qui rayonnait dans le cœur des petits et pour la bonne humeur de l'équipe... Ne le dites à personne ça a été aussi une journée délicieuse pour la grand-mère qui se trouvait là et qui vous raconte cette sortie...

Une grand-mère enchantée

On quittera l'atelier pour rejoindre le parc d'attraction dans un autre coin de la forêt. Là c'est un paradis : sans ticket ni temps minuté.

On peut monter sur un grand manège, faire un voyage en pirogue sur un petit bassin, voler sur un manège de « chaises volantes », faire des glissades sur un grand toboggan gonflable. On rejoint le dôme gonflable et le manège-tasses tournant.

Puis c'est le Carrousel où on peut changer de place autant qu'on veut quand le manège s'arrête.

Les maîtresses et les ATSEM ont les yeux partout, il le faut : là une casquette est tombée et serait oubliée, ici un enfant a glissé en allant faire une pirouette sur un petit talus pas prévu pour cela et on le console dans les bras. Il faut les déchausser, les rechausser dix fois pour les jeux gonflables et les activités suivantes, et les faire boire.

Tout à coup c'est l'heure du départ.



# Locaux neufs pour l'école



Suite à la fin des travaux d'extension du groupe scolaire élémentaire, la commune de Flourens a mis à la disposition de l'Éducation Nationale à compter de la rentrée scolaire 2010 un ensemble de locaux neufs, conformément à nos engagements.

Ces locaux sont composés de deux bâtiments :

- 1 bâtiment principal qui comporte :
  - Au rez-de-chaussée : 2 salles de classe de 60 m<sup>2</sup> chacune, 2 ateliers avec rangement de 45 m<sup>2</sup> chacun, 1 hall de distribution de 75 m<sup>2</sup> et des toilettes ;
  - À l'étage : 2 salles de classe de 60 m<sup>2</sup> chacune, 1 salle plurivalente de 55 m<sup>2</sup> équipée de 18 ordinateurs, 1 bibliothèque de 56 m<sup>2</sup> équipée de matériel multimédia (téléviseur, lecteur CD, projecteur), 1 bureau pour la direction, 1 salle de réunion pour l'équipe éducative ;
- 1 bâtiment secondaire qui comporte :
  - Au rez-de-chaussée : 1 salle de classe de 50 m<sup>2</sup> ;
  - À l'étage : 1 salle de classe de 50 m<sup>2</sup> ;
- 1 cour de récréation avec : préau de 175 m<sup>2</sup>, toilettes garçons, toilettes filles, toilettes handicapés garçons, toilettes handicapés filles.

Conformément au projet, l'affectation des classes est faite de la manière suivante :

4 classes dans le bâtiment principal, l'éventuelle 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> classe dans le bâtiment secondaire.

Par ailleurs, associée aux locaux affectés aux enseignants une salle réservée à l'accueil du CLAE d'une surface de 58 m<sup>2</sup> a été créée.

L'entrée principale de l'école se fait par la rue des écoles, l'entrée du CLAE se faisant par la rue des écoles face à l'école maternelle.

Le montant total des travaux s'élève à 1 623 829,71 € TTC. Il est financé par le Conseil Général de la Haute-Garonne pour un montant de 414 651 € en trois ans, le solde étant pris en charge par le budget communal.

Le montant total des équipements (informatique, mobilier, photocopieur) s'élève à 77 530,64 € TTC. Il est financé par le Conseil Général de la Haute-Garonne à hauteur de 27 093,16 à ce jour, par le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de l'opération « École Numérique Rurale » pour un montant de 7 469 € TTC, le reste étant pris en charge par le budget communal.

Tous les outils ont été fournis aux équipes pédagogiques pour qu'elles puissent exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions possibles. Qu'elles les utilisent de la manière la plus profitable qui soit pour nos enfants.



## Équipe pédagogique

### Du changement dans les équipes pédagogiques

De nouvelles têtes sont apparues, en cette rentrée 2010, au sein des équipes pédagogiques.

#### • École maternelle :

- PS : Mme Anne FARRERA - Directrice
- MS : Mme Béatrice PAULET  
Mme Marie DE BRETAGNE
- GS : Mme Marie-Line LAVAL

#### • École élémentaire :

- CP : Mme Chantal ROBERT
- CE1 : Mlle Elisabeth LAURET
- CE2 : Mme Rachel MARCON
- CM1 : Mme Françoise MARTUCCI - Directrice

#### Décharge de direction : Mme Aurore BELOT

- CM2 : Mme Cécile GUIMPIER  
Mme Margaux TURON-LABAR

# L'arbre à portée de main

Tous les Flourensois connaissent ce sentier botanique accessible à tout public et particulièrement conçu pour les déficients visuels et les personnes handicapées physiques.

Ce sentier botanique permet de faire découvrir les espèces d'arbres et d'arbustes champêtres naturellement présentes dans notre région.

Flourens l'a réalisé dès juin 2008 avec l'aide de l'association Arbres et Paysages d'Autan. Ce projet a été financé par la commune mais aussi par la Fondation Nicolas Hulot, le Conseil Régional, le Conseil Général et la Caisse d'Epargne. La Fondation Nicolas Hulot met à l'honneur ce



projet sur son site internet en lui consacrant un reportage ainsi qu'un article dans la newsletter, consultable aux liens suivants : [www.fondation-nicolas-hulot.org/engagement/soutien-a-projets/projets/larbre-portee-de-mains-un-sentier-botanique-pour-les-handicapes](http://www.fondation-nicolas-hulot.org/engagement/soutien-a-projets/projets/larbre-portee-de-mains-un-sentier-botanique-pour-les-handicapes) [www.fondation-nicolas-hulot.org/extras/emailing/08\\_2010/video/emailVideo.html](http://www.fondation-nicolas-hulot.org/extras/emailing/08_2010/video/emailVideo.html) Bonne visite !

l'environnement à Flourens

13

## Nids et nichoirs

La municipalité vous propose de centraliser les demandes de nids du prédateur «*Néodryinus*» contre les cicadelles, avant fin novembre, afin de faire une commande groupée auprès de la FREDEC. Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie en indiquant vos noms, adresse, surface de votre terrain, numéro de téléphone. Pour toute information technique complémentaire : [fredec@fredec-mp.com](mailto:fredec@fredec-mp.com) ou 05 62 19 22 30



Nid de Neodryinus

**Autre information :** si vous voulez commander des nichoirs à mésanges pour lutter contre la chenille processionnaire vous pouvez également vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie.

# La Cicadelle (*Metcalfa pruinosa*)

Réunion publique du jeudi 7 octobre

Vous étiez plus de 80 personnes, ce jeudi soir à venir vous informer sur cet insecte envahissant et ravageur qui infeste nos jardins depuis 2 ou 3 ans déjà.

Sur invitation de la municipalité, la FREDEC Midi-Pyrénées nous a présenté cet insecte, son histoire, son habitat et son mode de vie, puis le plan d'action possible pour lutter contre cet envahisseur. La FREDEC Midi-Pyrénées a initié en 2010 le projet MELUSINE qui a pour objectif de déployer une **méthode biologique** de lutte contre



les insectes sur le territoire régional. Au-delà de cette démarche, ce projet ambitieux souhaite sensibiliser un maximum de personnes (collectivités locales, particuliers, professionnels) à la **non-utilisation d'insecticide**. Cette volonté s'inscrit dans la démarche Ecophyto 2018. En effet, l'utilisation de méthode biologique de lutte telle que celle proposée dans le projet MELUSINE, implique de ne **plus utiliser d'insecticide** dans les jardins publics ou privés.

## Comment fonctionne la lutte biologique contre la cicadelle ?

La lutte par insecticide est efficace, mais uniquement sur les larves de Metcalfa car les adultes sont très mobiles. Toutefois, les insecticides homologués ne sont pas sélectifs et peuvent donc détruire la plupart des autres insectes, notamment les abeilles venant butiner ce miellat. L'impact sur la biodiversité est dommageable, au contraire de l'**hyménoptère auxiliaire Neodryinus**, parasitoïde originaire du même écosystème que Metcalfa en Amérique et exclusif dans notre écosystème.

**Neodryinus** s'attaque à Metcalfa de deux façons :  
- par prédation : les Neodryinus femelles et

mâles se nourrissent des larves de Metcalfa ;  
- par parasitisme : les Neodryinus femelles pondent leurs œufs sur la larve de Metcalfa. Neodryinus ne peut pas survivre sans Metcalfa, car Neodryinus pond ses œufs uniquement sur les larves de Metcalfa (taille réelle 5 mm). La FREDEC propose ainsi le déploiement du prédateur par l'installation de nids de Neodryinus. Cette lutte a un coût, aujourd'hui évalué à environ 77 € par nid.

**Attention :** les Neodryinus doivent être installés entre mars et juin. L'installation sera assurée par la FREDEC.



# La fête du battage



C'était la fête à Flourens, ce dimanche 5 septembre, la fête du battage, l'occasion de faire revivre ces vieilles machines, de se rappeler quelques bons souvenirs ou pour les plus jeunes, de découvrir les techniques de travail du siècle passé.

Les démonstrations de batteuse se sont déroulées tout le long de la journée. Ainsi, une fois le gerbier installé la batteuse commence à avaler les gerbes de blé les unes après les autres. On peut ainsi assister à la scène de battage, qui permet de séparer le grain de la paille.

Également au programme de l'après-midi, les concours de labours : tout d'abord concours avec matériel ancien qui a réuni plus de 20 participants, suivi d'un concours avec du matériel moderne.

Il a parfois été difficile de départager les participants, mais tous ont été récompensés par des lots remis par les 2 conseillers généraux du canton de Lanta et du canton de Toulouse 8.

La fête était accompagnée de diverses animations,

moisson à la lieuse, démarrage de tracteurs anciens, exposition de matériel ancien et moderne ainsi que de miniatures, rémouleur, fabrication de pain, de millas, exposition de photos. À l'ombre des pins, des volatiles de différentes espèces étaient aussi au rendez-vous de ce dimanche.

Pour les enfants, des promenades en poneys étaient proposées, tandis que les amateurs de belles mécaniques ont pu apprécier les motos anciennes du club « Adam » ainsi que quelques vieilles voitures du début du XX<sup>e</sup> siècle.

La journée était animée Francis Colombies et Maurice Algans, parfois en occitan, pour préciser et détailler certaines pratiques ou faire raconter par les exposants leur savoir-faire et leurs souvenirs.

Une belle journée sous un soleil radieux dont tous, public et participants se souviendront et qui nous rappelle que la mémoire rurale est bien vivante à Flourens et qu'elle reste un lien avec notre présent...



Nous remercions la famille Latger et les agriculteurs de Flourens, les J.A. (Jeunes Agriculteurs), l'A.C.V.A. (Association Cantonale de Vulgarisation Agricole), les vieux Rouages, et tous les bénévoles notamment Alain Mondoly, qui grâce à leur aide ont permis la réalisation et la réussite de cette journée.

Cette fête du battage s'est terminée par une remise de prix : trophées de la Mairie de Flourens,

lots et médailles du Conseil Général, coupes de la mairie de Lanta et des lots des différents sponsors remis par :

- M. Fillola et M. Ruffat, Conseillers Généraux ;
- M. Cortes, Maire de Flourens ;
- M. Mengaud, Maire de Lanta.

Merci à tous d'avoir donné de votre temps et de votre générosité tout au long de cette journée.

# Soirées théâtre

les 9 et 16 octobre

Ce sont 150 personnes ce samedi 9 octobre puis 200 le samedi 16 octobre qui étaient au rendez-vous du 9<sup>e</sup> festival de théâtre amateur à Flourens. Du spectacle de qualité où l'amateur flirte avec le professionnalisme pour le plus grand plaisir du public. Une programmation variée avec, en première partie le samedi 9, une fable, « un endroit stratégique » présentée par la

troupe de Balma « Le feu aux planches » avec une mise en scène originale et moderne de Claire Hugot. Suite au spectacle, la traditionnelle assiette campagnarde permet de se retrouver et d'échanger ses impressions. Le spectacle reprend avec une comédie policière « Parfums et suspicions

» par la troupe « Pour écrire un mot » de Cugnaux. Le 16 octobre, Laurent Ruquier est à l'honneur, avec sa pièce « Grosse chaleur » jouée par la troupe de Rouffiac « Les couleurs de la comédie ».

Pour clore le festival, comme il est de tradition, la troupe de Flourens que l'on ne présente plus et qui interprétait cette année des sketches autour d'un canapé. « Variations sur canapé », témoin de l'agitation humaine, il déménage, s'abîme lors d'un échouage, se tache, s'attache et rage, victime de scènes de ménage... Cette année encore, « Dose d'Art'Scenic » nous a surpris par son inventivité et l'originalité de son spectacle, faisant alterner rire et réflexion sur les problèmes de notre société.

La commission « Animation-Culture » de la municipalité vous donne rendez vous en octobre l'année prochaine pour fêter les 10 ans du festival de théâtre amateur.



Forum  
des associations

Le 11 septembre 2010 régnait dans la salle des fêtes une ambiance conviviale. Les associations de la commune avaient installé leurs stands pour vous présenter leurs différentes activités. Ainsi vous avez pu en toute tranquillité vous renseigner avant de vous inscrire.

# Opus à l'Oreille

Le 12 juin, vous avez découvert – ou redécouvert – Opus à l'oreille, la création lyrico-comique d'Acide Lyrique.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cet ensemble toulousain qui s'était produit l'été dernier dans le cadre du festival organisé par le conseil général « 31 notes d'été » ainsi qu'au festival d'Avignon.

Nous avons ainsi découvert un spectacle délirant sur l'opéra fait par trois chanteurs, une diva sulfurique, un ténor vraiment léger, un baryton profond et un pianiste « dépressif » et illuminé... sans oublier dans la distribution



Giuseppe Verdi, Michael Jackson, Vincenzo Bellini, Prince, Carl Orff, Dalida...

Drôles dans leurs costumes comme dans leurs rôles, la fine équipe d'Acide Lyrique explore le monde de l'opéra avec impertinence.

Vous vous en êtes aperçus, tout est matière à rire, des « Trompettes d'Aïda » à « Carmina Burana » en passant par les chants grégoriens, le bel canto, l'opéra, le souffle épique des grandes tragédies...

Une perle de petit spectacle qui vous met de bonne humeur pour la semaine.



# État Civil

de mars 2010 à août 2010

## Mariages

CARAYON Jean-Pierre, Gérard, Joseph et RICQ Géraldine, Emmanuelle	19/06/2010
MOUTONNET Ludovic, René, Michel et RABADAN Sophie	26/06/2010
JORDANA Joseph, Manuel et FRADIN Véronique, Andrée, Magdeleine	03/07/2010
LACAZE Frédéric, Germain, Yvan et JEAN-MARIE Marjorie	27/07/2010
RASTEL Christophe et POUSTHOMIS Laure, Louise, Marie, Muguette	21/08/2010

## Naissances

FONTAINE Elya, Sara, Lou	01/04/2010
GUNDELVIN Eliott, François, Philippe	01/04/2010
CORDIER-DEVALS Arthur	19/05/2010
CROS Léna, Marie	14/06/2010
MOURRUT Mathéo	12/07/2010
SAUNAL Mathis, Pierre-Antoine	20/07/2010
ROUX-FOURNOUT Elia, Lena, Magali	26/07/2010
BENNIA Sofiane	30/08/2010

## Décès

ROUGÉ Odette, Marie, Josephe épouse MOGENET	30/03/2010
TROUVÉ Pierre, Jean	09/04/2010
NARBONNE Andrée, Marcelle épouse KRZEPICKI	16/04/2010
VIDAL Fernande épouse SUSPÈNE	05/05/2010
CASTAN Gabriel, André	16/05/2010
CAPDEVILLE Yvette épouse PICAN	29/05/2010
GIMBERT Irène, Nathalie, Joséphine	28/06/2010
LAURENT Henri, Lucien	27/07/2010
MICHON Yvette, Emilienne, Julienne épouse CALVET	06/08/2010
CALVIGNAC Gérard, Georges, Roger	06/08/2010
VIGUIER Joséphine, Guilhermine épouse FAVA	31/08/2010

# Calendrier des Manifestations

Mercredi 10 novembre	FLORUS	20 h 30	Conférence sur la guerre 1914/1918
Jeudi 11 novembre	Anciens Combattants	11 h 00	Messe
	Monument aux morts	11 h 45	Commémoration
Samedi 13 novembre	SCRAP 31	9 h à 18 h	Manifestation de scrapbooking
Dimanche 14 novembre	SCRAP 31	9 h à 18 h	Manifestation de scrapbooking
Vendredi 19 novembre	FLORUS	20 h 30	Veillée « habitation rurale »
Dimanche 21 novembre	ATA	14 h 30	Loto
Dimanche 28 novembre	Municipalité	De 10 h à 18 h	Marché de Noël
Vendredi 3 décembre	ATA/CAJ	20 h 30	Belote – téléthon
Samedi 4 décembre	Comité des fêtes	20 h 30	Loto
Vendredi 10 décembre	Écoles	17 h	Marché de Noël
Dimanche 12 décembre	Municipalité	12 h	Repas 3 <sup>e</sup> Âge
Mercredi 5 janvier	FLORUS	20 h 30	Assemblée Générale
Vendredi 7 janvier	Comité des fêtes	20 h 30	Assemblée Générale
Dimanche 16 janvier	CAJ	Journée	Vide grenier
Vendredi 21 janvier	Municipalité	19 h	Vœux du Maire
Samedi 22 janvier	FOOT	20 h 30	Loto
Vendredi 28 janvier	École de Musique	20 h 30	Audition de Musique
Dimanche 6 février	FCPE	Journée	Vide grenier

## Marché de Noël

Cette année le Marché de Noël ouvrira ses portes le 28 novembre 2010 de 10 h à 18 h. De nombreux artisans, ou simplement passionnés, vous proposeront leurs créations...

Un large éventail de produits décoratifs ou alimentaires vous sera proposé.

Les enfants seront tout particulièrement heureux de participer à des animations... mais chut!

Accompagnez-les découvrir ce qui se trame... ce dimanche-là dans la Salle des Fêtes.

## Musiques autour du monde

La commission Animation-Culture continue son voyage des Musiques autour du Monde.

En 2011, avec la salsa de Cuba, en passant par la cumbia de Colombie et la bachata de Saint-Domingue, nous traverserons l'Atlantique pour retrouver chants et danses originaires des Caraïbes.

Dans le même esprit que les précédentes versions nous clôturerons plusieurs jours dédiés aux Caraïbes par un spectacle le 19 mars 2011 qui vous permettra, qui sait, d'esquisser un pas de danse.